

INFO- Placements

Numéro de l'automne 2024



78263 (10/2024)



La voie du succès en placement

Les investisseurs ont dû faire face à divers événements de marché au cours des deux dernières années. Les taux d'intérêt ont atteint des sommets jamais vus depuis des décennies, l'inflation s'est située au-dessus de la moyenne, les marchés boursiers ont atteint leur plus haut niveau historique et même les marchés obligataires ont vécu des tourmentes. On se demande ce qui pourrait bien se passer d'autre.

Nous n'avons pas de boule de cristal pour prédire l'avenir, mais savons que la feuille de route menant à l'atteinte de vos objectifs peut être maintenue, quelle que soit l'évolution des marchés. Vous être prêt à faire face aux conditions boursières si vous détenez un plan.

Dans le présent numéro d'Info-Placements, nous examinons quatre façons de réussir en tant qu'investisseur.

Vous cherchez une façon de gérer plus facilement votre argent et d'épargner pour l'avenir ? Essayez MonConseiller, une plateforme de conseils numérique gratuite offerte exclusivement aux clients de RBC.

Comment
MonConseiller[™]
peut-il m'aider ?



Explorer et
surveiller
vos objectifs



Rencontrer
un conseiller



Signer
électroniquement
les documents

Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com/monconseiller](https://www.rbc.com/monconseiller).

Quatre habitudes que prennent les investisseurs qui réussissent à long terme

Vous pouvez, avec l'aide de votre conseiller RBC, intégrer ces quatre stratégies à votre portefeuille pour favoriser votre réussite dans toutes les conditions de marché.

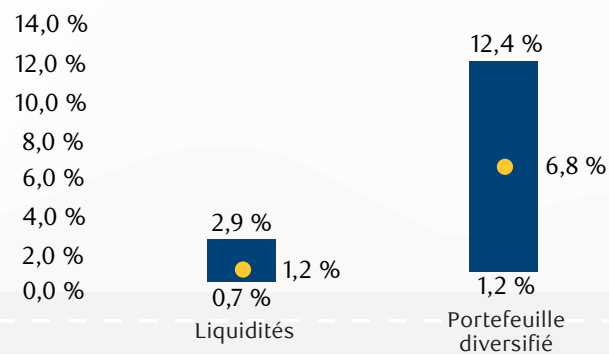
N° 1 Ayez un plan

Avant d'investir, vous devez tout d'abord déterminer l'objectif pour lequel vous épargnez, le montant qu'il vous faut épargner pour atteindre votre objectif et le moment où vous aurez besoin de votre argent. Le portefeuille qui vous conviendra dépendra de votre horizon de placement et du risque que vous êtes prêt à prendre à propos des placements qui ont un potentiel de croissance rapide, mais présentent aussi un risque de perte plus important. Si vous investissez sur de nombreuses années, votre portefeuille doit pouvoir croître suffisamment pour surpasser le taux d'inflation.

N° 2 Adoptez une démarche centrée sur la diversification

Si l'un de vos objectifs se situe dans un avenir lointain, l'épargne en espèces ne suffira simplement pas. Vous aurez besoin de faire fructifier votre argent. La diversification vous permettra alors d'établir un bon équilibre entre la sécurité et la croissance. Les actions vous permettront de faire croître votre portefeuille, tandis que les titres à revenu fixe vous aideront à atténuer les fluctuations liées à la détention des actions. Un tel équilibre permet de créer une expérience de placement uniforme. Le graphique ci-dessous illustre ce point plus en détail.

Les barres bleues représentent la fourchette historique des rendements, et le point jaune la moyenne. Le portefeuille diversifié a considérablement surclassé les liquidités au cours des 20 dernières années en raison de la croissance des marchés boursiers.

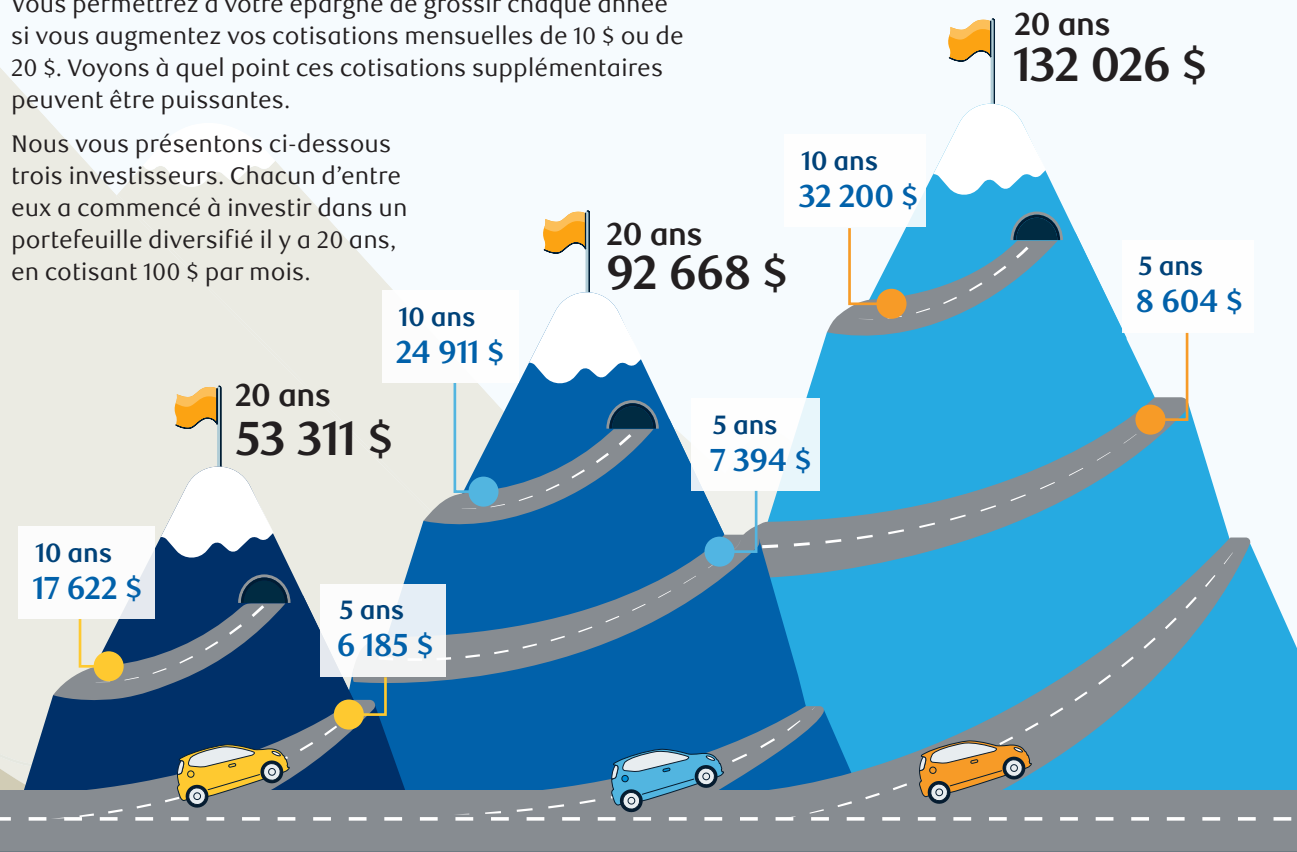


N° 3 Épargnez de manière périodique

Il n'est pas nécessaire de cotiser des sommes importantes dès le départ pour assurer votre prospérité future. Le temps passé sur le marché et les placements périodiques permettent à votre argent de porter ses fruits. Les cotisations préautorisées vous permettent de déterminer le montant et la fréquence des économies que vous souhaitez réaliser. Vous pouvez établir des cotisations mensuelles, aux quinze jours ou même hebdomadaires. Cela consiste à penser d'abord à soi avant de régler les autres dépenses.

Vous pourriez augmenter vos cotisations préautorisées à mesure que vos revenus augmentent pour ainsi optimiser votre épargne et atteindre vos objectifs plus rapidement. Vous permettez à votre épargne de grossir chaque année si vous augmentez vos cotisations mensuelles de 10 \$ ou de 20 \$. Voyons à quel point ces cotisations supplémentaires peuvent être puissantes.

Nous vous présentons ci-dessous trois investisseurs. Chacun d'entre eux a commencé à investir dans un portefeuille diversifié il y a 20 ans, en cotisant 100 \$ par mois.



Cotisation mensuelle : 100 \$

Investisseur 1

Augmentation des cotisations mensuelles par an : +0 \$



Investisseur 2

Augmentation des cotisations mensuelles par an : +10 \$



Investisseur 3

Augmentation des cotisations mensuelles par an : +20 \$



N° 4 Investissez dans vos comptes à l'abri de l'impôt

Le fait de disposer d'un compte de placement adapté à vos objectifs vous permet d'épargner de manière fiscalement avantageuse. Un compte de placement enregistré offre des avantages fiscaux qui peuvent vous aider à épargner pour l'avenir, qu'il s'agisse de retraite, des études de vos enfants, de votre première maison, etc. Nous comparons ci-dessous un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), un compte d'épargne libre d'impôt (CELI), un régime enregistré d'épargne-études (REEE), un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) et un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP).

	Quelle est la cotisation annuelle ?	Les cotisations sont-elles déductibles du revenu imposable ?	Libre d'impôt ou à imposition différée ?
	18 % du revenu gagné l'année précédente, jusqu'à concurrence de 31 560 \$	Oui (jusqu'à concurrence de la limite du plafond personnel des déductions)	À imposition différée
	7 000 \$, plus tout droit de cotisation non utilisé et tout montant précédemment retiré	Non	Libre d'impôt
	Sous réserve d'un plafond de cotisation cumulatif de 50 000 \$ par bénéficiaire	Non*	À imposition différée
	Sous réserve d'un plafond de cotisation cumulatif de 200 000 \$ par bénéficiaire	Non*	À imposition différée
	8 000 \$ de plafond annuel déductibles du revenu, ou plafond à vie de 40 000 \$	Oui (jusqu'à concurrence du plafond annuel et du plafond cumulatif)	Libre d'impôt, si les fonds sont utilisés pour l'achat d'un premier logement admissible

*Peut être admissible à d'autres subventions gouvernementales

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les divers régimes enregistrés offerts, veuillez consulter votre conseiller ou visiter le site rbc.com/comptesdeplacement.

Vos objectifs peuvent changer de cap tout comme les marchés. La revue périodique de votre plan de placement peut vous aider à mieux aborder l'avenir. Parlez dès aujourd'hui à un conseiller RBC qui pourra vous aider à atteindre vos objectifs de placement.

Dans les deux exemples, le portefeuille diversifié est composé de 2 % de liquidités, de 38 % de titres à revenu fixe, de 15 % d'actions canadiennes, de 25 % d'actions américaines, de 15 % d'actions internationales et de 5 % d'actions de marchés émergents. Les liquidités sont représentées par l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada, les titres à revenu fixe, par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, les actions canadiennes, par l'indice composé S&P/TSX, les actions américaines, par l'indice S&P 500, les actions internationales, par l'indice MSCI EAEQ, et les actions de marchés émergents, par l'indice MSCI Marchés émergents. Tous les rendements sont des rendements globaux en dollars canadiens. Les rendements des indices ne tiennent pas compte de la déduction des dépenses liées aux placements. Si ces dépenses étaient prises en compte, les rendements seraient plus bas. Il est impossible d'investir directement dans un indice. Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs.

Graphique de gauche : Les liquidités sont représentées par l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada. Rendements mobiles annualisés sur cinq ans pour la période de 20 ans allant du 1^{er} septembre 2004 au 31 août 2024. Les fourchettes de rendement indiquées représentent les rendements les plus élevés et les plus faibles de la période. Les rendements sur des périodes mobiles de cinq ans portent sur des périodes de 60 mois consécutifs. De nouvelles périodes commencent le premier jour de chaque mois. Source : RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)

Image du milieu : Rendements pour la période de 20 ans allant de septembre 2004 à août 2024 pour les trois investisseurs. Sources : RBC GMA, Morningstar



Économie

- L'économie mondiale continue de ralentir et, bien qu'une légère récession soit possible en raison de la détérioration des marchés du travail, nous pensons que le scénario le plus probable est une expansion économique continue pendant notre période de prévision.
- Dans notre scénario de base, les économies mondiales croissent à un rythme modeste au cours des prochains trimestres, puis s'accroissent légèrement en 2025, aidées par l'avantage différé des baisses de taux d'intérêt.
- Nos perspectives favorables sont sujettes à divers risques, les principales sources d'incertitude étant les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, en Ukraine et en Chine, ainsi que les élections de novembre aux États-Unis.

Titres à revenu fixe

- Dans le contexte de nos prévisions de croissance économique modeste et de ralentissement de l'inflation, il est raisonnable de s'attendre à un assouplissement monétaire régulier à l'échelle mondiale pour le reste de l'année 2024 et en 2025.
- Le taux des obligations américaines à dix ans étant passé sous la barre des 4 % en août et ayant atteint son niveau le plus bas depuis un an, nous pensons que les obligations d'État sont maintenant raisonnablement évaluées.
- Nos modèles indiquent que les taux pourraient continuer de baisser, mais légèrement à moyen et à long terme.
- Les rendements des obligations d'État devraient baisser en dessous de 5 % au cours des 12 prochains mois aux États-Unis et probablement moins ailleurs.

Marchés boursiers

- Les actions technologiques de sociétés à grande capitalisation ont largement profité de l'optimisme concernant les améliorations de la productivité que l'intelligence artificielle pourrait apporter, mais l'enthousiasme pour ces valeurs pourrait être mis à l'épreuve.
- Si l'économie connaît un atterrissage en douceur, des occasions attrayantes se présenteront dans des secteurs qui n'ont pas pleinement contribué à la hausse des actions mondiales depuis le début de l'année, comme les sociétés à petite capitalisation, les actions internationales et les titres de valeur, dont les gains se sont accélérés depuis juillet.
- Dans l'ensemble, nous prévoyons que les actions dégageront des rendements de 5 % à 10 % au cours de l'année à venir, et nous privilégions les segments du marché où les valorisations sont moins élevées.

Pour lire le dernier numéro de *Regard sur les placements mondiaux*, veuillez visiter le site rbcbgm.com/rpm

Communiquez avec nous

Prenez rendez-vous par téléphone ou en ligne par l'entremise de MonConseiller ou par RBC Banque en direct. Appelez-nous sans frais au 1 800 668-3663 ou visitez le site rbcbanqueroyale.com/placements.

 facebook.com/rbcroyalbank

 x.com/RBC

 linkedin.com/company/rbc

Les fonds communs de placement sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi ainsi que des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le document Aperçu du fonds ou le prospectus du fonds avant d'investir. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. La valeur des parts des fonds autres que les fonds du marché monétaire fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera remis. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. FIRI est inscrite au Québec en tant que cabinet de services financiers.

MonConseiller est une plateforme en ligne de Banque Royale du Canada (RBC) où vous pouvez consulter vos renseignements financiers, y compris des représentations visuelles (tableaux et graphiques) de votre préparation à la retraite, de votre valeur nette, de vos liquidités et du suivi de vos objectifs financiers. Vous pouvez aussi voir à quel point une modification de votre démarche actuelle peut avoir une incidence sur votre épargne et vos objectifs. La plateforme MonConseiller vous permet également de fixer un rendez-vous avec un conseiller RBC et d'avoir un entretien par vidéoclavardage ou par téléphone pour ouvrir des comptes, y compris des comptes de placement, et obtenir des conseils sur l'atteinte de vos objectifs financiers. Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. (FIRI). Les conseils en placement de FIRI peuvent être donnés sur la plateforme MonConseiller. FIRI, RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., Banque Royale du Canada, Société Trust Royal du Canada, Compagnie Trust Royal, RBC Placements en Direct Inc. (RBC Placements en Direct) et RBC InvestiVite Inc. (RBC Investi-Clic) sont des entités juridiques distinctes et affiliées. FIRI est inscrite au Québec en tant que cabinet de services financiers.

Les renseignements prospectifs sur les placements et l'économie contenus dans le rapport ont été obtenus par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. auprès de diverses sources et ils traduisent notre opinion en date du 15 septembre 2024. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, de sorte qu'il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Les opinions, les estimations et les prévisions que renferme le rapport représentent notre jugement à la date indiquée et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont fournies de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Ce bulletin n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à donner des conseils particuliers sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique ou financier. Nous n'avons ménagé aucun effort pour en assurer l'exactitude au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les décisions en matière d'impôt et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer rapidement. Vous devriez consulter votre conseiller fiscal, votre comptable ou votre conseiller juridique avant de prendre toute décision fondée sur le contenu du présent bulletin.

FSC FPO